

VILLE DE LOUVRES**10118****CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille dix, le 10 décembre, à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en Mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Guy MESSAGER, Maire.

Etaient présents :

M. Guy MESSAGER, Maire, Mme Renée DANILO, Mme Françoise EMERY, M. Jean-Pierre FARNAULT, Mme Naïma VOISIN, M. Jean-Marie FOSSIER, Mme Patricia HAUPAS, M. Dominique PONSART, Maires - Adjointes.

M. Jean-Claude LECOINTE, M. Alain CLAUDE, Mme Magali JOUBERT, Mme Simone JOUGLARD, Mme Samira SAOULI, M. Jean-Claude POTIN, Mme Françoise COLLOMB, M. Frédéric NAVAS, Mme Nathalie PRIEUR, Mme Sarmela SABARATNAM, M. Julien COURY, M. Nicolas PASTUR, M. Tony SAVIN, Mme Nathalie CARRIER, Melle Charlotte TRIPOLI, M. Michel WAGNEZ.

Absents excusés et représentés :

M. Eddy THOREAU (procuration à M. Guy MESSAGER), Mme Nathalie CAILLARD (procuration à Mme Renée DANILO), M. Nicolas DUCROCQ (procuration à M. Jean-Marie FOSSIER), Melle Marion RAHALI (procuration à M. Jean-Pierre FARNAULT), M. Abdenour CHIBANE (procuration à Mme Nathalie CARRIER).

Madame Samira SAOULI a été désignée pour assurer les fonctions de secrétaire.

MOTION

Monsieur Jean-Pierre FARNAULT, expose :

La commune de Louvres approuve l'association de défense des usagers de la ligne RER D « SADUR » dans ses lettres du 26 novembre à Monsieur Le Président de la SNCF et du 29 novembre à Monsieur Le Directeur Délégué.

Malgré l'argent dépensé et les prouesses réalisées quotidiennement par le personnel de la SNCF, force est malheureusement de constater que le fonctionnement de la ligne du RER D, ne s'améliore pas.

L'augmentation continue de nouveaux usagers, corrélée pour partie à la promotion des transports en commun dans le cadre du développement durable, la concentration sur Paris des interconnexions de banlieue, le partage avec la ligne du RER B, prioritaire, du tunnel reliant la gare du Nord au gigantesque « hub » constitué par la station Châtelet Les Halles, la complexité de la gestion du train comparé au métro, la longueur de la ligne (160 kms) qui traverse des secteurs géographiques très différents (zones urbanisées, agricoles, forestières...), les actes trop fréquents d'incivilité, font que les infrastructures en place ne répondent plus aujourd'hui aux besoins aux heures de pointe.

La situation du RER D se retrouve sur d'autres lignes, dont la ligne A, et fait partie plus globalement de la problématique des moyens de transport en Ile de France, confirmée par des études récentes qui classent Paris et sa petite couronne comme les plus embouteillées d'Europe...

Il faudrait, aux heures de pointe, plus de rames pour transporter les usagers, à l'image du métro.

Vécue au jour le jour, pendant des années, il est compréhensible que cette situation pèse sur la santé des usagers et provoque leur exaspération de plus en plus ouvertement. Nous pensons que le « modèle » en place qui a répondu aux besoins de transport d'hier, est aujourd'hui inadapté.

La solution passe par une amélioration du réseau ferré actuel, la création de nouvelles lignes (tangentielle nord, barreau de Gonesse) mais surtout, une « révolution » des moyens de transport par la mise en place d'un métro automatique relié à des multiples « hubs » en banlieue pour désengorger Paris intra-muros. Les projets du Grand Paris et d'Arc Express, malgré leurs imperfections, répondent pleinement à cet objectif.

C'est un « plan Marshall » qu'il faut aux Franciliens. Un nouveau mode de transport avec des financements d'exception.

Sa réalisation demandera de longues années, les querelles politiques sur sa mise en œuvre sont dérisoires comparées aux problèmes rencontrés par les usagers. Qu'attend-on pour donner le premier coup de pioche ?

Le Conseil Municipal à l'unanimité des suffrages adopte cette motion qui devra être transmise à RFF et à la SNCF et exige une réponse de RFF et de la SNCF dans les deux mois à réception de cette motion.

Le Maire,